

Domaines	Compétences
1 Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs et réseaux liés au contexte d'intervention dans le champ d'activités éducatives, scolaires, périscolaires, de loisirs, de formation ou de vie sociale
	Accompagner la personne sans faire obstacle à sa relation avec sa famille, son référent professionnel et ses pairs.
	Identifier le besoin de compensation pouvant exister dans des situations de handicap par rapport aux exigences du cadre de vie
	Situer l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte dans son développement, ses apprentissages, ses progrès vers l'autonomie
2 Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité	Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur
	Utiliser des outils spécifiques d'accompagnement de la personne dans les actes essentiels, dans une logique éducative : faire pour, faire avec ou laisser faire la personne
	Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés ou par le recours à des tiers
	Organiser la logistique d'un lieu pour créer les conditions de l'accompagnement éducatif les plus favorables
	S'appuyer sur les activités pour favoriser la relation dans l'accompagnement éducatif
	Appliquer les consignes et les modalités d'aménagement pour la réalisation des cours, des contrôles et des examens
	Appliquer les principales méthodes et techniques pédagogiques, les mécanismes liés à l'apprentissage et à la motivation pour intervenir en qualité de facilitateur auprès de l'enfant/adolescent
	Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne pour proposer des méthodes et outils d'accompagnement adaptés
3 Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	Repérer le rôle des acteurs intervenant auprès des publics accompagnés et les modes de communication qui leur seraient adaptés
	Travailler et communiquer en présence d'un professionnel responsable de l'activité à réaliser sans faire écran à la relation entre la personne et ce professionnel.
	Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne dans le cadre de la mise en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés
4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	Prévenir le risque d'isolement ou de mise à l'écart et contribuer à l'inclusion de la personne dans son environnement
	Savoir échanger avec la famille dans le respect des attributions du professionnel référent en charge de l'activité éducative dans sa relation avec la famille
	Proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles, éducatives, scolaires, périscolaires, de formation ou de vie sociale
	Organiser avec l'équipe pluridisciplinaire des journées de découverte du handicap pour favoriser l'inclusion et la compréhension des autres

Référentiel de compétences**Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

(arrêté du 11 avril 2006 - annexe I)

Domaines	Compétences
	Développer l'expression de soi au travers des activités éducatives proposées